

Département
du VAL d'OISE

Arrondissement
de PONTOISE

Canton
de PONTOISE

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14

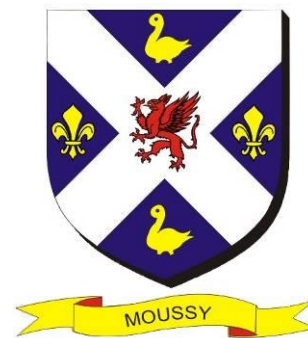
Courriel : mairie@moussy.fr

Site : www.moussy.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY**

Nombre de Membres En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11
--

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

Date de convocation : 15/04/2026 Date d'affichage : 30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, MM. NICOUD PRUVOST Armelle, M. MONTHILLER Gérard, MME PICARD Séverine, M. QUILLET Didier, MME DE COURCY Cécile, M. HENRY Thierry, MME GOFFETTE Isabelle, M. MADDALENA Eddie, MME THOMASSIN BRANCHU Julie, M. DE DROUÂS Mayeul.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme de Courcy Cécile.

Délibération portant sur l'acceptation du devis concernant les travaux de réparation de la cloche de la mairie-école

Descriptif des travaux :

La cloche de la mairie est à l'arrêt depuis le début de l'année 2026. Le devis DE0305139 de la société Horloges Huchez prévoit les opérations suivantes pour sa réparation et divers travaux de restauration ou d'entretien :

- Remplacement du cadran du campanile (diamètre 880 mm, en Altuglas, couleur blanche ou ivoire, chiffres romains noirs, 60 points minutes).
- Fourniture d'aiguilles de style Renard (paire en Duralinox, laquées noires).
- Remise en peinture du campanile.
- Installation des équipements.

Montants :

- Total HT : 5 605,61 €
- TVA (20%) : 1 121,12 €
- Total TTC : 6 726,73 €

Délibération du conseil municipal du 22 avril 2026

Objet : Choix de la société Horloges Huchez pour la restauration de l'horloge et du clocher de la mairie – Demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin français.

Le conseil municipal de Moussy,

Vu le devis DE0305139 en date du 25 mars 2026 de la société Horloges Huchez, située 4 rue de la Croix - 60420 Ferrières, pour un montant total de 5 605,61 € HT - TVA : 1 121,12 € - 6 726,73 € TTC.

Vu la nécessité de restaurer l'horloge et le clocher de la mairie, éléments patrimoniaux emblématiques de la commune,

Considérant l'opportunité de solliciter une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin français pour couvrir 50 % du coût HT des travaux,

Délibère :

1. D'accepter le devis DE0305139 de la société Horloges Huchez pour les travaux suivants :
 - Remplacement du cadran et remise en peinture du campanile.
 - Fourniture et installation d'aiguilles de style Renard.
2. De solliciter une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin français à hauteur de 50 % du montant HT, soit 2 802,81 €.
3. D'approuver le tableau de financement suivant :

Poste	Montant (€)
Total HT	5 605,61
Subvention PNR (50 % HT)	2 802,81
Part communale (HT + TVA)	3 923,92

4. D'autoriser monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux et à la demande de subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20260422-RepClocheMairie-DE

Accusé certifié exécutoire

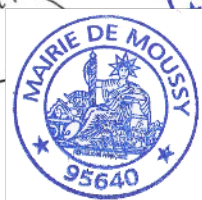
Réception par le préfet : 26/04/2026

Publication : 26/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Le maire,
Philippe Houdaille

ph. Houdaille



Fait à Moussy, le 22 avril 2026

La secrétaire de séance
Cécile de Courcy

Cécile de Courcy